

Bulletin Municipal N° 51

CHAUSSENAC

JANVIER 2014

Liberté Egalité Fraternité



Une place digne d'un bourg



Editorial : Images de 2013...

Vous trouverez - comme d'habitude - dans ce bulletin un résumé de l'action municipale du dernier semestre 2013, complété par celui de la vie associative.

La foule rassemblée dans la cour des écoles pour la fête du pain, la joie des jeunes normands venus campés au bord du ruisseau d'Ostenac, les joueurs de belote rassemblés le temps d'une soirée, un accordéoniste endiablé au bal d'automne, des enfants à la bibliothèque, châtaignes et cidre avec les « footeux », une soirée Jazz avec « Quoi de neuf » sont autant d'images qui illustrent ces animations locales.

Il s'agit de souvenirs et de clichés que chacun peut emporter vers soi, nous aidant ainsi à supporter nos moments de solitude ou d'inquiétude. Plus que jamais, nous espérons que toute la population œuvre quotidiennement à préserver et construire une vie rurale solidaire, fraternelle, économiquement et socialement viable.

Que l'année 2014 soit sur ce chemin, que l'action réponde aux intentions.

Enfin pour alimenter votre réflexion, vous trouverez dans ce bulletin une tribune d'André Laignel, vice-président de l'Association des Maires de France, qui pose assez bien les problèmes auxquels sont ou vont être confrontés nos communes.

Au nom de la municipalité, on vous souhaite une bonne année.

J. KLEM

Etat civil (deuxième semestre 2013)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 28 juin : LAROCHE Marie Louise Odette épouse RIGAL, à Aurillac, née le 17 mars 1934.
- Le 09 juillet : BORNES Géraud Denis, à Aurillac, né le 27 novembre 1949.
- Le 06 août : AUDUBERT Antoine Albert, à Argentat (19), né le 08 novembre 1925.
- Le 16 septembre : FAURE Mélanie Joséphine Octavie veuve CELIER, à Courtefontaine (Jura), née le 29 novembre 1918 à Ally.
- Le 06 décembre : Eboli Michel Jean Henri, à Montélimar (26), né le 02 octobre 1939.



Naissances :

Le 25 octobre : Constance Brunehilde, troisième enfant de Sébastien et Audrey Dumas, au village de Cheyssiol.

Mariage :

Le 28 septembre : entre Alain Lucien GINESTE et Jacqueline Janine TARTAUD du bourg.

Pacte Civil de Solidarité :

Le 02 novembre : entre Daniel Claude Elie REY et Colette Christiane DELPEUCH à l'Office Notarial de Mauriac.



Agenda



Samedi 29 juin : assemblée générale de l'ACCA

Dimanche 30 juin : soirée théâtre organisée par l'Association du Patrimoine.

Mardi 2 juillet : réunion à Pleaux : étude recherche d'eau pour Pleaux et Saint Privat, secteur de la Maronne. *J. KLEM.*

Mercredi 3 juillet : accrochage des deux tableaux restaurés dans l'église.

Mardi 9 juillet : ouverture des plis et analyse des offres : travaux d'aménagement de la place. *J. KLEM, A. PICARONNY, S. LAC, JM. DELBOS.*

Mercredi 10 juillet : rencontre avec gendarmerie (commandant Malvezin). *J. KLEM.*

Samedi 13 juillet : inauguration expo photos « Quoi de 9 ? »

Dimanche 14 juillet :
cérémonie au monument aux morts,
soirée Jazz (Asso. Patrimoine).



Jeudi 18 juillet : **conseil municipal**

Samedi 20 juillet : fête du pain et génisse à la broche (Comice Agricole).



Mercredi 31 juillet : première réunion de chantier pour aménagement de la place.

Samedi 3 et dimanche 4 août : fête patronale
(Comité des Fêtes)

Dimanche 11 août : kermesse du Club Inter-Ages.

Samedi 17 août : assemblée générale Association du Patrimoine. *J. KLEM.*

Samedi 17 et dimanche 18 août : concours « chiens d'arrêt ». *J. KLEM et A. PICARONNY*

Dimanche 1^{er} septembre : vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

Mercredi 4 septembre : **conseil municipal**

Mardi 10 septembre : réunion transport scolaire à Ally. *J. KLEM et D. DEGOUL*

Jeudi 12 septembre : réunion « Pays du Haut Cantal ». *J. KLEM, D. DEGOUL, J. TONIER*

Samedi 14 septembre : voyage Club Inter-Ages.

Mardi 17 septembre : à la Préfecture d'Aurillac : réunion concernant le futur recensement. *J. KLEM*

Jeudi 26 septembre : SIETOM de Drugeac, réunion de bureau. *A. CHARLES*

Dimanche 6 octobre :
bal d'Automne (Club Inter-Ages)



Mardi 8 octobre : réunion transport scolaire à Ally. *D. DEGOUL*

Mercredi 9 octobre : **conseil municipal**

Lundi 14 octobre : conseil d'administration Codecom « Pays de Salers ». *J. KLEM*

Jeudi 17 octobre : réunion rég. des centres de gestion à Clermont Ferrand. *J. KLEM*

Samedi 26 octobre : comice agricole communal.

Mercredi 6 novembre : réunion avec bureau d'étude : devis voirie, hameau d'Escladines. *J. KLEM, A. PICARONNY, A. CHARLES*



Dimanche 10 novembre :
cérémonie du 11 novembre

Mardi 12 novembre : à Chaussenac : réunion des agences postales locales. *J. KLEM, Véronique LESCURE, Isabelle CAPEL*

Vendredi 15 novembre : conseil d'administration du centre de gestion. *J. KLEM*
concours de belote (Comité des Fêtes).

Samedi 16 novembre : Sainte Barbe des pompiers à Pleaux. *J. KLEM.*
soirée Châtaignes et cidre organisée par l'USC.

Lundi 18 novembre : comité rég. d'orientation CNFPT à Clermont Ferrand. *J. KLEM.*

Mardi 19 au vendredi 22 novembre : congrès des maires à Paris. *J. KLEM.*

Mercredi 27 novembre : **conseil municipal**

Jeudi 28 novembre : visite de l'église et accueil à la mairie de Monseigneur Bruno Grua, évêque de Saint Flour.



Mercredi 4 novembre : animation par S. CAULUS à la bibliothèque pour les enfants de 4 à 11 ans.

conseil d'administration ADMR. J. TONIER.

Jeudi 12 décembre : réunion SIETOM. A. CHARLES.



Dimanche 15 décembre : repas de Noël du Club Inter-Ages.

Samedi 21 décembre : marché de Noël (Comité des Fêtes et Loisirs créatifs).
soirée théâtre (Comité des Fêtes)

Dimanche 5 janvier : vœux de la municipalité et du Comité des Fêtes.

Nouveaux habitants du Fargeret



Colis de Noël

43 colis ont été offerts par le CCAS de la commune aux habitants âgés de plus de 75 ans.

Colis distribués par les conseiller(e)s municipaux et qui font bien plaisir aux récipiendaires.

Recensement de la population :

On remercie tous les habitants pour l'accueil réservé à Véronique Lescure chargée de compléter avec vous les fiches de recensement ; en espérant que notre population légale dépasse les 200 habitants !

Infos diverses

Maintenir le nombre d'enseignants en écoles primaires ?

Suite aux suppressions successives de postes d'enseignants depuis ces dernières années, dues principalement à la baisse démographique et du nombre d'élèves. Alain Calmette (député) a obtenu du Ministère de l'Education Nationale le gel du nombre d'instituteurs dans le Cantal. En contre partie, l'organisation devra se faire en accord avec les maires du Cantal pour accepter certes des fermetures d'école, renforcer les regroupements pédagogiques, ... en s'adaptant à l'évolution des effectifs.

Sur notre canton, cette réflexion devra être menée avec les écoles de Pleaux et d'Ally.

Electricité : renforcement de pylônes



RTE : chargé de la gestion des réseaux de transmission et approvisionnement de l'électricité va engager des travaux courant 2014 afin de renforcer les fondations de 5 pylônes dont la construction date de 1930 !!

A noter aussi que la ligne moyenne tension (Mauriac-Pleaux) a été enfouie par RTE, via

Eiffage. D'où la suppression de pylônes et transformateurs quelque peu « disgracieux ».

Déjà première région 100% couverte en **haut débit**, en 2009, l'Auvergne entend désormais couvrir en THD tous les foyers auvergnats d'ici à 2017 voire 2020. Pour y parvenir, le Conseil Régional d'Auvergne a signé le 16 juillet dernier un accord de partenariat public-privé avec l'Etat et l'opérateur Orange. Comprenant la conception, la construction, l'exploration et la commercialisation du réseau, cet accord vise à connecter les zones que l'investissement privé ne couvre pas.

Les collectivités concourent également à l'**économie locale**...

A notre modeste échelle, outre l'EDF, la Poste, Orange et les Impôts ..., la commune de Chaussezac compte plus de 35 fournisseurs dont :

- 20 établissements pour fournitures, services et matériaux
- 7 artisans et PME locaux
- 4 commerçants
- 2 cabinets étude et maître d'œuvre

Equipement téléphone, internet et fax

L'agence postale communale dispose d'une ligne internet, d'un fax et d'une ligne fixe. Pour la mairie, il en est de même auquel il faut ajouter une ligne téléphonique au château d'eau. Coût moyen par mois : 280 €.

Transport scolaire :

Nous avons déjà évoqué ce sujet sur le bulletin du mois de juillet dernier. On peut rappeler brièvement que le conseil général a décidé de fixer un prix unique sur tout le département, quel que soit le circuit, soit 120 € par enfant (du primaire, collège ou lycée) et par an. L'organisation des circuits étant confiée à la Communauté de Communes du Pays de Salers en ce qui concerne notre secteur. Ce nouveau tarif avantage les familles de collégiens et de lycéens qui payaient plus de 120 € par an ; par contre, cela n'est généralement pas le cas pour les élèves des écoles primaires (qui payaient avant par exemple 20 € pour les élèves de Chaussenac).

Afin d'aider les familles, l'ensemble des maires de la Communauté de Communes du Pays de Salers se sont mis d'accord pour verser 80 € de participation sur présentation d'un justificatif de paiement des 120 € au Conseil Général. Cette participation financière communale s'ajoute à la participation communale au titre du transports scolaire.

Métropoles et ruralité ... y aurait-il complémentarité ?

Clermont Ferrand, capitale de l'Auvergne, rêve un peu devenir une métropole à l'instar de Lyon, Marseille ou Toulouse. La communauté d'agglomération de Clermont Ferrand a impulsé des travaux de réflexion dans le cadre d'un conseil de développement. Les premiers travaux ont été restitués devant 500 personnes de la société civile (entrepreneurs, chercheurs, ... les dirigeants de Michelin). Les projets sont nombreux. Espérons que les effets induits se fassent sentir jusque dans les zones rurales !! ...

Village fleuri :

Notre commune a reçu pour la 2^{ème} fois consécutive le 3^{ème} prix (de notre catégorie) du concours départemental des villages fleuris.

L'Agence postale : service de proximité

Une réunion destinée à tous les agents des agences postales situées sur les cantons de Pleaux et de Mauriac s'est déroulée le 12 Novembre dernier à Chaussenac, en présence de Mr Alain Malepeyre, directeur départemental de la Poste.



Message reçu à la mairie : ça fait plaisir !

"Je vais régulièrement sur le site de la commune de Chaussenac. Si la qualité du site était en rapport avec le nombre d'habitants, vous seriez de loin champion de France ! Que de souvenirs me reviennent à l'esprit. J'ai 80 ans et j'espère y revenir le plus longtemps possible. BRAVO".

Chaussenac dans la presse :

Un article a été publié au mois de Septembre dernier sur "la Voix du Cantal". Il mettait notamment en évidence les priorités municipales en terme de proximité avec les habitants (services, informations, ...) et son implication dans le monde associatif.

Urbanisme

Une nouvelle taxe... : taxe d'aménagement

Cette taxe sera automatiquement appliquée aux propriétaires ayant déposé un permis de construire ou une demande préalable d'aménagement pour augmenter la surface habitable (garage compris). Notre commune a décidé de ne pas appliquer de part communale, par contre le Conseil Général a décidé de l'appliquer avec un taux de 2,5%. Le calcul correspond à la surface supplémentaire en m² x base fixé à l'échelle nationale x 2,5%.

**Entretien des chemins ruraux
(ex chemins de remembrement)**

On peut rappeler que nous comptons près de 11 km de chemins ruraux ! qu'il faut entretenir. La municipalité avait procédé en 2012 au curage des fossés d'une grande partie des chemins d'Escladines. Il s'avérait urgent d'aménager un chemin fortement dégradé entre Cussac et le ruisseau des « claboches » direction Ostenac. Chose faite en novembre dernier (fossés, empierrement ...) en utilisant notamment les matériaux « décaissés » sur la place du village. Ces travaux réalisés se sont élevés à 9 000,00 €. Merci à Louis Capel pour la fourniture de matériaux (brèches).



Finances

Le projet de loi des finances (PLF) pour 2014 prévoit un redressement des comptes publics de 18 milliards d'euros, dont 80 % représentent une réduction des dépenses et 20 % des hausses d'impôts. Les collectivités locales sont largement associées à cette réduction des déficits publics.

Selon les conclusions du Pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités locales, l'Assemblée nationale a voté, le 16 juillet, une réduction de 1,5 milliard d'euros de l'enveloppe dite « normée » des concours de l'Etat aux collectivités locales (communes, départements, ...).

Conformément à la répartition validée par le comité des finances locales (CFL), la baisse serait appliquée aux collectivités locales selon leur niveau de ressources : 840 millions d'euros pour le bloc communal, 476 millions d'euros pour les départements, et 184 millions d'euros pour les régions. .../...

Au total, les crédits alloués à la dotation globale de fonctionnement devraient représenter 41,124 milliards d'euros en 2014 contre 41,505 milliards en 2013, soit une baisse de 0,9%.

source : ANEM

Formation des agents municipaux :

Le maire a participé à plusieurs groupes de travail organisé par la délégation cantalienne du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) afin d'élaborer des programmes de formation pour les agents des collectivités.

Chaque agent a "un droit individuel à la formation" (DIF) d'une durée moyenne de 20 heures / an.

Guy Seillier a suivi 2 stages en 2013 : recherche fuite d'eau et réunion d'information pour les agents polyvalents.

Isabelle Capel : - passage aux nouvelles normes informatiques (budgets, ...),
 - recensement population,
 - nouvelle réglementation sur les "élections".

Véronique Lescure : 2 rencontres avec la Direction de La Poste.

Aménagement du territoire et nouveaux cantons ?

Le Préfet a publié des propositions de nouveau découpage des cantons dans notre département, même si l'intention de créer des cantons mieux équilibrés en terme de population (8000 à 12000 habitants par canton) pouvait se justifier. Le découpage proposé présentait des anomalies dans la mesure où les limites des nouveaux cantons ne couvrent pas forcément les bassins de vie et surtout les intercommunalités existantes.

C'est ainsi que la vallée du Mars se trouverait rattachée à Riom ès Montagnes, et que l'ancien canton de Mauriac éclaté sur 3 nouveaux cantons.

A suivre

Service communal « EAU - ASSAINISSEMENT »



Le montant total des redevances appelés auprès des habitants s'élève pour l'année 2012-2013 à 45 124,27 € répartis comme suit :

- 37 518,19 € au titre de l'eau,
- 2 289,40 € au titre de l'assainissement (habitation reliées au réseau collectif),
- 3 136,01 € au titre de la redevance « pollution »,
- 872,52 € au titre de la redevance « collecte ».

Ces deux dernières recettes sont reversées ensuite par la commune à « l'Agence Garonne ».

A noter que le total des redevances est identique à celui de l'année précédente 2011-2012 malgré l'augmentation tarifaire. Le printemps 2013 particulièrement pluvieux explique en grande partie la baisse du volume d'eau facturé.

Tarifs 2013-2014 : une hausse qui s'explique.

Ces tarifs ont été fixés après mures discussions au sein du conseil municipal. Le budget de l'année 2013 s'avère équilibré sans que le budget principal ait versé une subvention d'équilibre.

Par contre la tarification pour la prochaine année a été modifiée afin de rééquilibrer le budget « eau - assainissement » pour les années 2014-2015 et 2016 suite à l'emprunt de 130 000 € qui sera réalisé afin de financer l'important programme d'assainissement du « bar », « rabiac » et « bourg ouest »... attendu depuis plusieurs années.

Le plan de financement de ce programme s'établit comme suit :

❖ Subventions :	FEC (Conseil Général) :	30 000 €
	DETR (Etat) :	26 949 €
	Adour Garonne :	49 400 €
❖ Commune :		130 000 €

En conséquence les tarifs « eau - assainissement » seront les suivants :

- Abonnement compteur : 2,87 € par mois
- Consommation de 1 à 20 m³ : 2,55 €/m³
- Consommation de 21 à 50 m³ : 1,55 €/m³
- Consommation de plus de 50 m³ : 0,63 €/m³
- Assainissement : 1,00 €/ m³

A noter que le budget de ce service retrouvera son équilibre dès 2016-2017 compte tenu du remboursement de la TVA des travaux 2014 par les services fiscaux et l'extinction de prêts réalisés antérieurement en 2016, 2017 et 2018.

Une entente intercommunale et inter-départementale pour la recherche d'eau

Plusieurs communes des cantons de Saint Privat et de Pleaux rencontrent régulièrement des problèmes d'approvisionnement en eau potable surtout en période d'étiage.

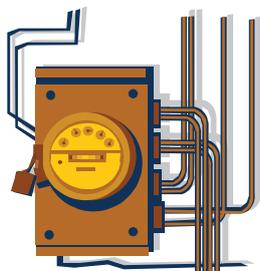
Une « entente » s'est constituée afin de réaliser une importante étude pour rechercher des réserves d'eau dans les vallées glaciaires de la Bertrande et de la Maronne. Une telle réserve avait été trouvée en 1995 à Salles sur la commune de Saint Martin Valmeroux.

Le coût de l'étude est estimé à 320 000 € TTC. L'Agence Adour Garonne subventionne à hauteur de 70 %, les conseils généraux : 10 %, EDF : 20 %, le solde sera supporté par les communes concernées (dont Chaussenac) à hauteur de 6 € par habitant.

A suivre...

Passage de l'hydrocureur :

Une entreprise spécialisée procède annuellement au curage du réseau d'assainissement du bourg.



Tarif des compteurs d'eau

Le tarif correspondant à l'installation ou remplacement d'un compteur d'eau reste fixé à 73,50 € (soixante-treize euros et cinquante cts) l'unité.

En ce qui concerne l'installation d'un nouveau compteur d'eau, le tarif est fixé à 140 € (cent quarante euros) comprenant la fourniture du compteur, du collier de prise en charge, la bouche à clé ainsi que la pose.

Un petit message des Eclaireurs de France venus de Rouen cet été

« L'été dernier notre groupe de hauts normands a été chaleureusement accueillis dans cette petite commune du Cantal qui a mis à notre disposition un terrain communal autour d'un moulin dans la campagne.

La mairie a vraiment facilité notre installation tant par ces encouragements que par la mise à disposition du matériel communal (fauchage des champs occupés... mise



en contact avec les habitants... invitation avec tous les habitants à un pot de bienvenue). La commune est entourée de nombreux chemins balisés, ce qui a facilité les "explos". Les enfants ont trouvé ce lieu "magique" et sauvage.

Ce terrain convenait parfaitement à notre groupe aimant vivre en pleine nature et assez débrouillard (par exemple nous devons transporter l'eau prise à 1 Km, mais ces quelques petits inconvénients ont été compensés par la beauté du lieu et par l'accueil de tous ».

Tourisme

* Découvrez la "rivière Espérance" vu de la Corrèze : on peut découvrir ou redécouvrir la Dordogne - classée maintenant - réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO grâce à 150 kms de sentiers balisés en rive droite et 83 kms de voie fluviale. On peut également franchir 5 barrages et traverser 16 communes...

Ce projet devenu réalité a été soutenu par le Conseil Général de Corrèze, la Région Limousin et E.D.F.

Départ Bort les Orgues - arrivée Argentat.

* Tourisme encore avec le Pays de Salers : pour consulter les circuits thématiques...

- consulter le site internet : « www.pays-salers.fr ».



"J'ai chéri l'idéal d'une société démocratique et libre dans laquelle tous vivraient ensemble, dans l'harmonie, avec d'égales opportunités. C'est un idéal que j'espère atteindre et pour lequel j'espère vivre."

Nelson Mandela, 20 avril 1964

L'AGRICULTURE en pleine évolution

- **L'agriculture en perpétuelle évolution....**

De plus en plus d'exploitants essaient de produire les protéines nécessaires à l'alimentation de leurs animaux, et cela en implantant de la luzerne, du trèfle et d'autres légumineuses... l'objectif étant de réduire l'achat de soja... venant du Brésil !!!

- **Une Politique Agricole Commune (PAC) qui évolue enfin dans le bon sens...**

Les déclarations gouvernementales en faveur des éleveurs lors d'une rencontre avec les organisations professionnelles agricoles à Tulle ont été confirmées par François Hollande lors de son passage au sommet de l'élevage de Cournon. Aussi quelques millions d'€ seront affectés aux éleveurs (montants prélevés aux céréaliers qui ont profité largement -jusqu'à maintenant- de la PAC !!!). La profession agricole estime que chaque éleveur du Massif Central touchera en moyenne 4000 € de plus de primes PAC.

- **Fermeture de la laiterie de BOURRIANNES :**

Cette laiterie gérée à la fois par une coopérative et une SARL, a fermé ses portes. Cela ne devrait pas être une surprise pour ceux qui savaient notamment que l'atelier relais ne payait plus son loyer à la Communauté de Communes de Mauriac depuis 5 ou 6 ans !!! Le résultat est là : des producteurs de lait impayés pendant plusieurs semaines ou mois, 27 salariés sur "le carreau" et une laiterie de moins sur l'arrondissement.....

- **Au concours de chevaux de Pleaux (11 septembre 2013)**

Un premier prix -pouliches de 2 ans race comtoise- Benlida appartenant à Audrey Pierre (Bellevue-Chaussejac).

- **Concours races laitières de Pleaux :**

Théo Delbos a présenté une Prim-Holstein rouge (un an).

- **Comice de Chaussejac : un jeune exposant**

Quentin Raffy a présenté de beaux spécimens de l'élevage de son père - en l'occurrence doublons et doublonnes (race Salers).

- **Ramassage des plastiques agricoles :**

La collecte est en progression.... C'est une bonne chose. Il faut rappeler qu'il est interdit de brûler ces plastiques en plein champ (cf. : santé publique).

- **Labourage et pâturage... plus -plus :**

Une tendance se confirme : de plus en plus d'agriculteurs abandonnent l'élevage pour s'orienter vers des productions végétales (céréales, colza, ...) même dans certains départements du Massif Central.

De toute façon on constate que les exploitations orientées vers le végétal ont tendance à pousser l'agrandissement ... de quoi changer non seulement les paysages ruraux mais la perte d'actifs agricoles et des soucis pour la filière laitière.

Histoire et Patrimoine

LE CHÂTEAU DE CUSSAC

Au fond du village de Cussac, face à Ostenac, des ruines interpellent. C'est là que s'élevait le château de Cussac, dernier rempart au bord de la grande forêt de Miers, en surplomb de la jonction de l'Auze avec la Dordogne : porte d'accès à travers les siècles sur la riche plaine de Salers.

Situé sur une hauteur (cucc signifie hauteur en pré celtique et ac implantation romaine) "Cuccae" est déjà présent dans le polyptique de Mauriac inséré dans la fausse charte de Clovis recensant les possessions du Monastère Saint Pierre de Mauriac.

Durant la guerre de Cent ans, le château de Cussac était le dernier point fortifié avant le royaume d'Angleterre qui occupait le Limousin. Le château avait pourtant une plus grande antériorité : comment était-il à l'époque ? Mystère ! Sans doute une tour carrée.

D'après la description que fait Jacques-Joseph Lasmoles en 1784, le château était "composé de deux corps de logis avec deux pavillons ou tours carrées, dans laquelle il y avait une chapelle. Les toits étaient de différentes formes et élévation".

Les écuries sont placées dans l'allée qui va au château. Mais avait-on gardé un témoignage d'une structure féodale ? Il ne semble pas. Sur le cadastre de 1823 on voit le plan des logis. (voir plus loin).

Au XII^{ème} siècle la famille de **Cussac** semble bien installée. A noter qu'en 1150 Durand de Cussac fait donation au couvent de Dounis, fille de l'abbaye cistercienne d'Aubazine en Limousin et installé là par la famille de Scorailles de tout ce qu'il possède au village de Chaze-Frage.

Mais qu'est devenu le château de Cussac au XIII^{ème} siècle ?

On apprend que dès 1294, Étienne de Malesse et sa femme Marthe de Cussac donnèrent leurs deux terres de Malesse et de Cussac à Aymard ou Adhémar de Veyrac de Saint Cirgues la Loutre leur voisin et parent, père de Guillaume de Veyrac et fils d'Almodi de Veyrac et d'Agnès de Merle.

Cette famille de Veyrac était installée dans la forteresse de Merle....

En 1360, **Bertrand de Veyrac** devient possesseur du château de Cussac et cela en pleine période de la guerre de Cent Ans où les anglais occupèrent le Limousin...

En 1550, les Veyrac avaient toujours Cussac... Cussac était donc resté 300 ans dans cette famille.....

Plus on avance dans le temps, plus la présence des Scorailles se fait sentir. Ainsi en 1571, François I de Scorailles se qualifiait de seigneur de Scorailles, Rilhac, Favars et Cussac.

En 1597, sa fille se marie avec Autier de Villemontée (dont on trouvera les armoiries sur le tableau 'martyr de St Etienne de l'église de Chaussenac').

En réalité les Scorailles n'ont jamais habité à Cussac mais leur suzerain.

Blandin Bompard -seigneur d'Auzers- aurait acheté le château de Cussac pour sa cadette Hélis qui se mariait avec Jacques de Douhet.

En 1583, Françoise de Douhet fille de Jacques se marie au château de Cussac avec René Sarrazin -écuyer-.

Les de Douhet se succèdent... .

A noter qu'Etienne Léon de Douhet de Cussac était présent le 15 novembre 1751 lorsque Madeleine de Douhet d'Auzers fut intronisée 24^{ième} abbesse de Brageac.

En 1758, Marguerite Françoise Marie de Douhet épouse Joseph Augustin de Planchard dans la chapelle du château de Cussac. Les de Planchard devenaient les nouveaux propriétaires de Cussac...

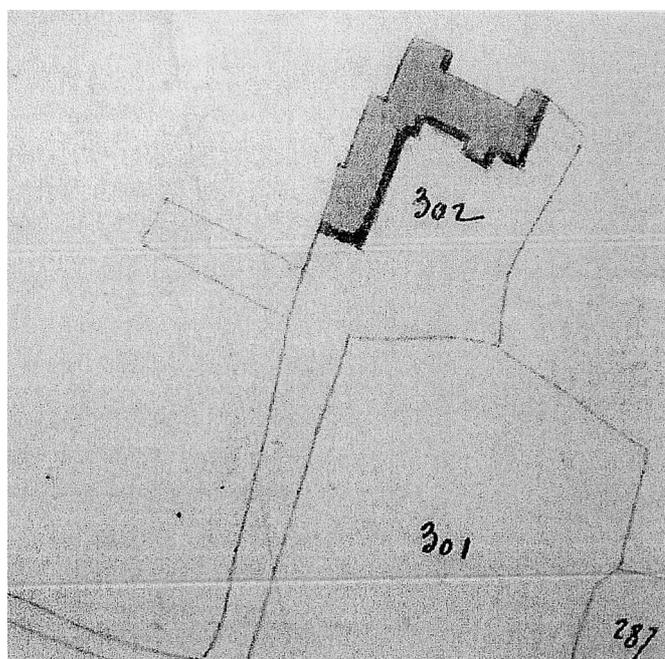
Le domaine de Cussac était alors conséquent puisqu'il y avait 60 vaches à la montagne. A la fin de la Révolution, les de Planchard vendent leur terre à plusieurs propriétaires de Cussac et d'Ostenac (Papon, Ouvradou, Rongier, Gineste, Clavel...)...

En 1833, Jean Henry de Planchard vendait le château à Joseph Bergheaud...

Le dernier propriétaire fut Clodomir Lescure au début du XX^{ième} siècle...

Enfin imaginons un peu le château :

Sur le cadastre de 1823 section F nous trouvons le plan au sol du château : il est, à cette époque, légèrement tourné Nord/Est - Sud-Ouest. Il se situe au fond d'une allée ou semble se terrer, touchant le château au Sud-ouest, les caves. Le tout situé dans une grande cour fermée. Le château en lui-même avait deux tours au Nord, la tour Ouest étant plus droite que la tour Est. Au Sud Ouest, une tour attenante aux écuries et une autre tour ou avancée aux deux tiers du bâtiment allant d'Ouest en Est.



L'ensoleillement devait être parfait et ce dernier château devait avoir beaucoup d'agrément. Il avait encore droit de guet et de garde avant la Révolution.

Source : l'ouvrage rédigé par M. François Yzorche « Un château frontière disparu sur la paroisse de Chaussenac en Haute Auvergne. ».

Pour acheter l'ouvrage s'adresser à la Mairie.

ENVIRONNEMENT ET ORDURES MENAGERES

Actuellement le traitement des ordures ménagères est un réel problème pour les collectivités.

Le centre d'enfouissement de Drugeac étant fermé (coût de mise aux normes trop élevé) le Comité Syndical du SIETOM des Cantons, Pleaux, Salers, Saint Cernin fait traiter les ordures à Rosiers d'Egletons. Il a décidé de signer une Convention (durée 10 ans) avec le SYTOM 19. Le SYTOM 19 traite les ordures ménagères sur deux sites Saint Pantaléon de Larche et Rosiers d'Egletons. L'usine de Rosiers d'Egletons produit l'électricité nécessaire à une commune de 7000 habitants, l'usine de St Pantaléon de Larche alimente un réseau de vapeur d'eau pour Blédina, ainsi les déchets sont valorisés.

D'autre part pour limiter les coûts de collecte le SIETOM récupère et revend les cartons et les magazines. Ces solutions ont été envisagées pour maintenir un coût de collecte raisonnable.

Nous, usagers de ce service devant trier un maximum de déchets car contrairement aux idées reçues plus on triera plus le coût sera diminué. Donc ...

Trier plus

Recycler

Réduire

Préserver

Valoriser



A.C

Nouveauté 2014 : 10^{ième} collecte des films plastiques agricoles

La Communauté de Communes du Pays de Salers va organiser pour la 10^{ième} année une collecte des films plastiques agricoles usagés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Cantal et le GVA de Pleaux-Mauriac-Salers.

La nouveauté en 2014, les filets et ficelles seront collectés et valorisés comme les plastiques agricoles, à deux conditions :

- qu'ils soient propres : secoués, débarrassés au maximum des impuretés,
- qu'ils soient mis dans des saches différentes : ficelles ou filets. Celles-ci d'une contenance de 250 litres et transparentes sont à commander gratuitement et pourront vous être livrées.

La collecte des saches aura lieu au moment de la campagne de collecte des plastiques agricoles.

Considérant la mise en place de ce nouveau dispositif, les filets et ficelles qui étaient auparavant collectés dans le cadre des encombrants, ne le seront plus.

Aussi, dans l'optique d'une parfaite réussite de cette opération, nous vous invitons à faire votre demande auprès des services la Communauté de Communes, Nadine ANTIGNAC 04-71-40-72-09, pour vous procurer vos saches.

TRIBUNE

COMMUNES : NON A L'ANEMIE PROGRAMMEE ?

Il nous a paru intéressant de publier ce texte prononcé par André LAIGNEL, secrétaire de l'AMF, lors du congrès des maires, en octobre dernier à PARIS.

« Ce dernier Congrès du mandat s'ouvre dans un contexte difficile où la question de l'avenir des communes se trouve posé.

Nous avons apprécié, lors de Etats généraux de la démocratie territoriale organisés par le Sénat, que le Président de la République affirme que « la commune était irremplaçable » et que les collectivités locales « n'étaient pas une charge » pour le Pays, mais « un atout pour réussir le redressement ».

Quel dommage que les actes semblent contredire ces justes affirmations.

Aujourd'hui, beaucoup de Maires se demandent si c'est par dilution ou à l'étouffé que le sort de leur commune va se jouer.

Non à la dilution

*Les nombreux textes actuellement débattus, lois « Métropole » et « Logement » notamment vont dans le même sens : **affaiblir la commune**, organiser sa dilution dans l'intercommunalité. Il en est ainsi du PLU que l'on voudrait rendre obligatoirement intercommunal, privant les Maires de la compétence essentielle à la gestion locale qu'est l'urbanisme; la **mutualisation** qui ne pourrait se faire que de manière « descendante » : de l'intercommunalité vers la commune, privant ainsi le Maire de l'essentiel des personnels dont il dispose.*

*Des maires sans personnel, sans compétence d'aménagement et d'urbanisme et aux finances limitées, que resterait-il de leur capacité à répondre aux attentes de leurs concitoyens ? Faire de la commune une **vassale de l'interco**, progressivement privée de ses compétences et moyens, est une évolution inacceptable. En ces domaines comme en d'autres, ce sont les élus communaux qui doivent pouvoir choisir librement le degré d'intégration qui leur semble raisonnable.*

*Seule une **Commune forte dans une intercommunalité de projet**, peut maintenir le lien si précieux et nécessaire entre le Maire et le Citoyen, ce lien de proximité qui est la meilleure protection contre toute dérive extrémiste qui pèse comme un danger sur la France.*

Soyons moderne, faisons de l'intercommunalité un OUTIL efficace au service des communes.

M. le Président de la République, merci de rappeler à tous, ce que nous avons si chaleureusement applaudi lors des États généraux du Sénat : « la commune est irremplaçable ».

Liberté, justice et confiance étaient alors les maîtres mots : nous n'en demandons pas plus.

Non à l'étouffement

Au-delà du risque de dilution dans l'intercommunalité, l'autre danger est celui de l'étouffement financier bien sûr, mais aussi par l'empilement des normes et des tutelles.

Trois ans de gel de nos dotations, donc de baisse en euros constants, et maintenant une réduction, pour 2014 et 2015, de 1,5 milliards -dont 840 millions pour le bloc communal-.

Dans le même temps, des charges nouvelles s'imposent à nous : Cnracl, revalorisation des catégories C, rythmes scolaires, Grenelle de l'environnement, accessibilité, hausse de la TVA...

Malgré quelques bonnes nouvelles dont il convient de remercier le Gouvernement : ajustement du taux de remboursement de la TVA, prolongation de l'aide à la mise en œuvre des rythmes scolaires... et sans occulter les nécessités du redressement financier de la France compte tenu de l'état dans lequel l'actuel Gouvernement a trouvé le Pays, force est de constater que l'effort demandé aux communes est non seulement conséquent mais risqué pour l'économie nationale.

Qui ne voit que le garrot financier se resserre, que le risque d'une panne sévère des investissements se profile et qu'à terme se sont les services rendus à la population qui seront drastiquement réduits.

Ce qui se joue, c'est l'avenir du modèle français, riche de ses services publics de proximité. L'affaiblir gravement serait un recul dommageable pour le développement économique, l'équilibre de nos territoires et à la qualité de vie de nos concitoyens.

Les communes restent ce socle sur lequel est ancrée la démocratie, la capacité à vivre ensemble, la modernité de notre Pays ; elles sont « un atout pour réussir le redressement ».

Alors, ni par dilution, ni à l'étouffer, il n'est envisageable d'accepter l'anémie programmée de la Commune.

C'est le combat qui attend ceux qui seront encore parmi nous l'an prochain, c'est un combat qui rassemble au-delà des clivages traditionnels. Il mérite d'être engagé, il est indispensable de le gagner parce qu'il est celui qui permettra de relever les défis essentiels : solidarité, développement, démocratie, liberté ! »

RESTAURATION DE L'ÉGLISE « SAINT ETIENNE »

Enduits - Tableaux - Sculptures - Vitraux - Cloches

Il nous a paru intéressant de faire le point sur tous les travaux réalisés depuis 1998.

1^{ère} tranche réalisée en 1998 :

- restauration des enduits et motifs dans le chœur
- éclairage

Coût : 23 000 € dont subvention du Conseil Général : 9 354 €

2^{ème} tranche réalisée en 2000 :

- restauration des enduits et motifs de la nef
- installation des lustres d'origine
- éclairage des chapelles
- réparation des boiseries

Coût : 31 400 € dont subvention du Conseil Général : 4 253 €

Entreprises : Enduits (Entreprise Soubeyroux), boiseries (J.N. Parra), électricité (Parsoire), décoration (Fialip)

- restauration du tableau Saint Jacques de Compostelle (1724) dans la 2^{ème} chapelle de gauche en entrant, par Mme Lamezec

Coût : 3 536 € dont subvention Association du Patrimoine

3^{ème} tranche réalisée en 2003, 2004 et 2005 :

- restauration des enduits et motifs de deux chapelles latérales et de l'entrée de l'église.

Coût : 10 600 € dont subvention du Conseil Général : 2 000 €

- restauration de la toile (dans le chœur) « Lapidation de Saint Etienne » 1665

Coût : 8 160 € dont subventions (Etat,

Région, Département) et dons

6 266 € - éclairage par EDF

Restaurateur : atelier COROART (63)

- acquisition d'une œuvre contemporaine « Voile de Mai » de Marcel MAZAR grâce à la souscription (Association du Patrimoine)

- restauration de tous les vitraux par Mme Laumond (verrier d'art)

Coût : 8 812,76 € subvention : 1 587 €



4^{ème} tranche réalisée en 2007 :

- restauration de la chapelle Sainte Blaise : enduits, motifs et retable (début XVIII^{ème} siècles), statues de Saint Jean et Sainte Marthe.

Coût : 13 200 € dont subventions (Etat, Région, Département, Association du Patrimoine) : 5 950 €

Entreprises : enduits (Soubeyroux), retables et statues Mme Catherine BURGUES (restaurateur d'art)

5^{ème} tranche réalisée en 2009 et 2010 :

- restauration du tableau - Ecole « Le Caravage » XVII au XVIII^{ème} - « Tirage au sort des habits de Jésus » - Reniement de Saint Pierre »

Coût : 3 780 € dont subvention : 900 €

Restaurateur : Sandrine Cailhol

- restauration de chaises (XIX et XX^{ème} siècle : par M. Dumas (Ebeniste)) - réparation moteurs - électrification - sonnerie des cloches

Coût : 2 332 € dont subvention 1 000 € (Conseil Général)

6^{ème} tranche réalisée en 2012-2013

- restauration de deux tableaux (XIX^{ème} siècles) d'après El Guido RIMI « Ecce homo » et « Mère de douleurs »

Coût : 4 240 € dont subventions : 1 580 € (Conseil Général)

1 200 € (Ass. Patrimoine)



Et des projets pour 2014, 2015, 2016, ... restauration de trois chapelles et retables, deux « christ en croix », toiles du chemin de croix, ...

Des dons sont les bienvenus : à adresser à : Association Patrimoine de Chaussenac
Mairie
15700 CHAUSSENAC

Le Mot des Associations

Club Inter-Ages



Kermesse 2013

Voilà la saison des fêtes et des manifestations. La kermesse s'est déroulée dans une bonne ambiance avec les habitants d'ici et les estivants de la région qui ont dégusté les produits du pays, pain cuit au feu de bois, gaufres, bourriols, sans oublier la vente des objets et des enveloppes ainsi que la buvette. Journée bien remplie pour le travail, mais récompensée.

Voyage

Par un temps maussade le voyage d'automne a eu lieu le samedi 4 septembre dans le Puy de Dôme, visite du musée de la Toinette, repas, tour dans le petit train, mais le temps n'était pas de la partie, la paysage sombre, pas de soleil et nous voilà de retour chez nous.



Bal.

Rendez-vous était donné le dimanche 6 octobre pour s'amuser et ce fût un succès pour les nombreuses personnes venues danser avec l'orchestre de Sébastien Castagné, à 19 heures une coupure pour se reconforter avec une soupe au fromage, avant de se quitter sur un air d'accordéon et la fête est finie.

Le repas de Noël a eu lieu le 15 décembre à midi à la salle des fêtes, l'occasion de terminer l'année 2013 tous ensemble.

Le nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 11 janvier 2014 :

Président d'honneur : Jacques KLEM
Présidente : Anne-Marie PITON
Vice-présidente : Denise BLANCHER

Trésorier : Albert CHARLES
Trésorier adjoint : Alain LECHAT
Secrétaire : Renée PICARONNY
Secrétaire adjoint : Nicole LAC

En espérant que vous ayez passé de bonnes fêtes.

Le Bureau

ACPG Chaussenac-Brageac

11 novembre : commémoration de la Victoire et de la Paix

Notre association et la municipalité ont fait de leur mieux pour célébrer dignement le 95^{ème} anniversaire de la fin de la « Grande Guerre ». Citation des 24 enfants de Chaussenac morts pour la France en 14-18, dépôts de gerbe, lecture des messages des anciens combattants et du ministre délégué Kader ARIF ont ponctué la cérémonie devant le monument, et cela, sous la pluie battante ; ce qui n'a pas empêché d'être nombreux et nombreuses. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, le repas traditionnel s'est déroulé dans la meilleure ambiance aux « Amis gourmands ».



Il a été également évoqué l'organisation d'une exposition par l'Association du Patrimoine en été 2014, s'inscrivant dans le programme des commémorations à venir du centenaire de la guerre 1914-1918.

Bonne année à tous.

Association Patrimoine de Chaussenac

L'année 2013 s'achève sur un bilan globalement positif, nos manifestations ayant atteints leurs objectifs malgré parfois, une fréquentation en baisse pour « Quoi de 9 ? ». Celles-ci sont reconduites pour 2014. A cette occasion, l'Association remercie une fois de plus tous les bénévoles qui d'une manière ou d'une autre nous viennent en aide. Sans eux, rien ne serait possible !

Le Bureau de l'Association a été renouvelé au cours de notre assemblée générale et, à ce jour, il se compose comme suit :

Président d'honneur : M. Klem J.

Président : M. Ivanoff N.

Trésorier : M. Hallu J.M.

Secrétaire : Mme Chabrier



L'année 2013 a été sur le plan patrimonial une année où nous avons agi dans deux directions. Premièrement, l'Association a financé l'achat et la pose d'une serrure trois points sur la porte de la sacristie. Deuxièmement, le financement de la restauration d'un vitrail du XIXe siècle retrouvé dans le grenier de la sacristie en 2011. Cette restauration a été confiée aux élèves du Lycée des métiers du verre Lucas de Nehou (Paris Ve), à la fois pour en réduire le coût, mais aussi pour permettre à des jeunes de se former sur des œuvres originales. Ce vitrail devrait réintégrer l'église vers la fin du mois de juin.

L'année 2014 est une année importante pour l'Association à différents niveaux :

Nos manifestations habituelles devraient se dérouler normalement

Les travaux de restauration de la chapelle « Saint Jacques » vont se dérouler l'été prochain, l'association participant à hauteur de 4 500 € à cette restauration, aux côtés de la Commune.

2014 marque le centenaire de la première Guerre Mondiale. A ce titre, l'Association organise une exposition « Chaussenac dans le premier conflit mondial » qui devrait se tenir du 3 août au 11 novembre 2014. A ce titre, nous sollicitons les chaussenacois. Si vous détenez des documents ou des objets susceptibles d'être présentés au public et que vous accepteriez de prêter, nous vous remercions de prendre contact avec nous (patri.chauss@laposte.net, ivanoffprof@gmail.com) ou avec la mairie de Chaussenac.

Nous vous indiquons que nous avons lancé notre campagne de renouvellement d'adhésion pour l'année 2014 (adhésion 17 €, couple 25 €).

Après ces semaines de fêtes, l'Association en profite pour vous souhaiter une très bonne année 2014.

Le Bureau

Quelques nouvelles de la bibliothèque ...

Le mercredi 4 décembre, les enfants de la commune et de Brageac ont répondu très nombreux (ils étaient quinze) à l'invitation lancée par la municipalité, afin d'assister à une séance de Kamishibai (il s'agit de lire des contes défilant sur un petit théâtre en bois) animée par Stéphanie Caulus.



Après avoir écouté quelques contes, les enfants ont été invités à créer, eux-mêmes, par groupe de quatre, une histoire de leur choix ; ils ont illustré de belle manière leurs contes et les ont présentés au public.

Vous trouverez les trois livres écrits et illustrés par Stéphanie Caulus à la bibliothèque.

Un goûter leur a été offert à la fin de cet agréable et joyeuse manifestation !

Nous continuons à enrichir notre bibliothèque avec quelques nouveautés :

Livres achetés en novembre 2013

Le quatrième mur, Chalandon Sorj (*Prix Goncourt des Lycéens 2013*)

Au revoir là haut, Lemaitre Pierre (*Prix Goncourt 2013*)

Cinq jours ; Kennedy Douglas

Tout l'amour de nos pères, Signol Christian

Le secret des Solignac, Gay Marie-Claude

Une mère à aimer, Crozes Daniel

Une part du ciel, Gallay Claudie

La garçonnière, Grémillon Hélène

La lettre à Helga ; Birgisson Bergsveinn

Le cordonnier de la rue triste, Sabatier Robert

Ecoute la pluie, Lesbre Michèle

Clandestin, Abecassis Eliette

Louer les ombres, Benameur Jeanne

L'insoumise, Desevre Martine

Là est la danse, Sackville Amy

Hors champ, Germain Sylvie

Venez nombreux les découvrir ainsi que tous les autres supports (cd, dvd, cd room et ludothèque) tous les mercredis après-midi.

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'années.

Les Bénévoles de la Bibliothèque

Comice agricole

80 animaux présentés par 7 éleveurs : succès de l'édition 2013.

Une fois de plus, on a pu se "régaler" pour admirer les beaux spécimens de race "Salers" présentés par les éleveurs passionnés et fiers de la race "Salers".

Les deux membres du jury : Victor Fournet (19) et J.P. Lamouroux (Trizac) ont fait preuve de sérieux et de pédagogie pour expliquer les classements de chaque catégorie.

Rappelons le résultat du
Prix d'honneur :

- 1 - GAEC Parsoire
- 2 - FILIOL Didier
- 3 - GAEC Breuil
- 4 - GAEC d'Enroussou



Sébastien Lac et Christian Ischard se plaisent à rappeler que l'organisation de ce comice est rendue possible grâce au succès de la fête du pain, génisse à la broche du mois de juillet.



Le bal de la Fête du Pain

Comité des fêtes

Bilan du deuxième semestre de l'année 2013.

Samedi 3 août 2013 : Fête patronale

L'après-midi fut consacrée aux jeux pour enfants et adultes, entre autre jeux d'eau (il faisait très beau) et « Sumo » qui a remporté un vif succès aussi bien auprès des filles que des garçons.



Le soir, environ 120 repas furent servis, et les chaussonais présents furent ravis du menu choisi. Ce repas fut suivi d'un bal animé par Jeannot Bouzou. Pour certains la nuit s'est terminée au petit matin.

Nous fûmes très bien reçus lors de notre passage pour la quête traditionnelle et nous remercions très vivement les personnes qui nous ont si biens accueillies.

Dimanche 1^{er} septembre : Vide grenier

Là aussi, nous avons eu beau temps et une belle ambiance. Cette manifestation a duré toute la journée avec la possibilité de se restaurer sur place (saucisses, frites, etc..). Ce fut l'occasion de voir se réunir les plus âgés, qui sont restées longtemps assis à discuter ensemble. Ce fut un moment chaleureux.



Vendredi 15 novembre : **concours de belote**

Encore un très beau succès puisque 27 équipes se sont constituées. Chaque équipe fut récompensée par des lots fort sympathiques.



Les membres du Comité ont procédé à la décoration de Noël des rues de Chaussezac et de la Salle des Fêtes.

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal l'équipe actuelle a organisé une dernière manifestation à savoir le **Marché de Noël** le 21 décembre 2013, suivi d'un pièce de théâtre.



Nous souhaitons que des bonnes volontés prennent le relais...

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 10 janvier 2014 à 18H00 pour bilan et renouvellement du bureau.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'années.

US CHAUSSENAC, une année 2013 forte en réussite



Voilà, l'année 2013 touche à sa fin, le froid a fait son apparition laissant place aux fêtes de fin d'année bien méritées pour tout le monde après une année riche en émotions. L'occasion pour tous les sportifs de profiter d'un repos bien mérité, et ce n'est pas les joueurs de l'US Chausсенac qui diront le contraire. Petit retour sur une première partie de saison réussie pour ce petit club qui résiste encore et toujours à l'envahisseur.

Nouveau bureau, nouveau staff mais même envie

"Le changement c'est maintenant", voici un slogan politique qu'auraient pu utiliser Guillaume Meilhoc et Xavier Dayral fin juin lors de l'Assemblée Générale du Club, en effet ces deux jeunes joueurs ont décidé de se proposer à la présidence du club, pour succéder à Bernard Duffayet dans cette tâche. Le challenge est énorme car il s'agit de relever un club qui depuis quelques temps ne connaît pas vraiment ses plus grandes années. Mais ils ne sont pas les seuls à prendre du grade, dans leur sillage ils nomment Christophe Charles, fraîchement retraité sportif, aux rênes de l'équipe avec Christophe Neige, un nouveau challenge pour un joueur qui a tout prouvé sur le terrain durant 16 années. Le bureau se rajeunit avec l'entrée de pas moins de 5 jeunes joueurs dans ce dernier afin de donner un nouvel élan à la vie du groupe. Tout cela encadré par des anciens qui se disent ravis de voir la jeunesse s'investir, et pas mécontents d'enfin profiter d'un peu de repos.

Un renouveau visible sur le terrain...

Comment cela va-t-il se traduire sur le terrain? Et bien le constat est plutôt satisfaisant, puisque nos joueurs ayant comme premier objectif de se maintenir, se voient, à mi-chemin, à 3 points du leader, et donc toujours dans le coup pour la montée. Fort de 6 recrues cette saison, le groupe s'est étoffé sportivement, mais surtout collectivement, beaucoup de jeunes sont arrivés apportant avec eux de la fraîcheur et beaucoup d'investissement, puis des joueurs d'expériences emmenant de précieux conseils et du calme si important pour encadrer cette jeune équipe. Avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites le bilan est positif et honorable. On espère une seconde partie aussi bien menée, avec pourquoi pas en fin de saison une grande fête à venir si jamais nos joueurs venaient à se mêler à la course à la montée.

Tout cela passera par un engagement et un investissement de tous, la présence aux entraînements est tout de même un point positif cette saison, malgré une baisse avec l'apparition des premières gelées et du froid, les coachs peuvent se satisfaire d'un groupe qui vit bien ensemble.

... Mais aussi lors des rencontres extra-sportives



Que dire des festivités organisées par le club? Et bien c'est LA grande satisfaction de ce nouveau bureau. En effet outre les "gueuletons" d'après entraînements réalisés par Viviane Loche qui sont une franche réussite, les deux soirées organisées par le club ont été menées d'une main de maître par la nouvelle équipe.

Tout d'abord la soirée Châtaigne, organisée le 16 octobre, elle a attiré environ 80 personnes, ce qui est de très bonne augure pour une première, "*cela faisait longtemps que je n'avais pas vu une telle ambiance dans ce club*" dira même Bernard Dufayet, figure emblématique du club.

Pour ponctuer cette année 2013, le traditionnel Arbre de Noël, mettant à l'honneur les bambins des joueurs, fut lui aussi un beau moment, avec des petits un peu intimidés par le Père Noël mais si heureux de découvrir leurs cadeaux.

Félicitations à toutes les personnes faisant la vie de ce club, mais aussi aux supporters présents les dimanches pour encourager les rouge et bleu.

Le club de l'US Chaussenac vous souhaite d'avoir passées de joyeuses fêtes de fin d'année et plein de bonheur pour l'année à venir.





Photos souvenirs



2013 : départ du dodge vers un collectionneur.



Dans les Aurès :
quelques photos
de grumes de
noyer vers 1952,
1954 ...

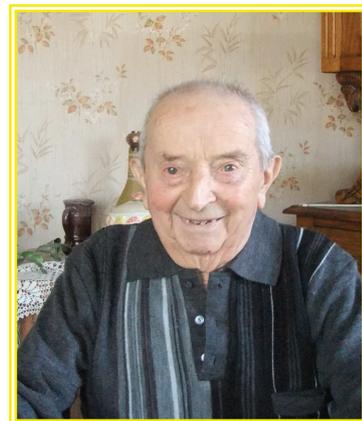


Bulletin communal semestriel d'information
 Nombre de tirage : 380
 Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
 Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
 Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel
Imprimerie
 I2S – 15000 AURILLAC

PORTRAIT

Emile MAZET : exploitant forestier dans le Cantal et dans l'Aurès !!



On peut imaginer qu'un homme de 94 ans a beaucoup de souvenirs, ... par contre lorsque l'on a rencontré Emile Mazet il a fallu se limiter à écouter son témoignage de forestier-débardeur tant il avait de choses à dire. Ses souvenirs sont précis et nous transportent dans des époques qui nous paraissent lointains.

Il commença son métier de forestier dès 1940 avec deux paires de bœufs. Les arbres étaient d'abord dégagés au pied à la hache, puis coupés au passe-partout avec deux hommes. En 1948 l'achat au service des domaines d'un dodge de 18 cv permit d'augmenter les activités et d'aller chercher des arbres, en l'occurrence des noyers, qui étaient ensuite « travaillés », notamment pour fabriquer des crosses de fusil dans la célèbre entreprise de Joseph Chancel à Pleaux (qui a été maire). Transporté par camion porteur le dodge « Mazet » alla jusqu'en Côte d'Or, dans l'Aveyron et le Lot.. Certains des arbres abattus mesuraient 2,5 mètres de circonférence. D'autres vieux tilleuls (dit Sully) étaient seulement élagués.

Le dodge servit aussi, en pleine période de fièvre aphteuse (1952) à ramasser les récoltes faute de vaches ou bœufs prêts à l'attelage. Equipé en chasse neige il dégaga les routes avant que les services de l'équipement dispose de matériel..

Pêle-mêle, quelques souvenirs de cette époque : débardage de bois après la construction du barrage du Chastang, transport de bois par câble aérien et système de poulies entre Cussac et Artiges ou Cussac et Tourniac !!

Le 1^{er} septembre 1951 fut une date mémorable pour une nouvelle aventure. Emile MAZET partait en 4 chevaux avec Joseph CHANCEL pour l'Algérie. Emile devait découvrir d'immenses noyers dans les Aurès - Les arbres plantés semble-t-il par les turcs ou... - L'aventure se concrétisa...

Un dodge de 6 roues fut acheté puis carrossé à Clermont Ferrand, embarqué, embarqué à Port Vendre pour Alger, puis Batna.

Les arbres étaient mesurés puis négociés en présence du caïd local avec les propriétaires. Imaginez une bille de pied (déracinée) faisant 5,50 mètres de circonférence et pesant 7 tonnes, transporté des Aurès vers le port de Bougie, direction Rouen puis Paris pour être « tranche » pour faire du bois de placage. Cette activité cessa avec l'indépendance de l'Algérie en 1962. Les noyers étaient numérotés et classés (couleur noir, charboueux gris, ou véneux).

A noter aussi qu'Emile travaillait 6 mois en Algérie, puis de mai à septembre revenu à Chaussenac il devenait entrepreneur de battage.

Aussi en 1963, Emile Mazet poursuivra son activité de forestier, localement avec Léon Chancel, fils de Joseph Chancel (ancien conseiller général).

On aurait pu prolonger cette discussion pendant des heures...

Merci, à lui, de nous avoir permis de partager avec lui des morceaux de sa vie.

JK

NB : pour un noyer abattu, l'office des forêts d'Algérie exigeait la plantation de 3 jeunes plants.

Enfin une place digne d'un bourg rural

Ce programme de voirie aura été l'un des plus importants engagé par la municipalité depuis les travaux de revêtement des voies communales d'Escladines, d'Ostenac, de Cussac et de l'Algère.

Il s'agit d'une opération « Commune - Conseil Général » dans la mesure où une partie de la voirie est départementale ; le Conseil Général prenant à sa charge une partie du revêtement et la moitié du coût correspondant aux caniveaux, soit pour un montant de 27 000 € environ. La part communale des travaux devrait s'élever à environ 87 000 € HT dont 14 195 € de subvention au titre de la DETR de l'Etat et du FEC (Conseil Général).

La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet aurillacois « Cros-Saunal », à l'issue d'un marché public commun « Commune - Conseil Général » ; l'entreprise Croute de Chalvignac a été retenue.

Les travaux se sont échelonnés durant les mois d'octobre à décembre et cela en plusieurs étapes.

1^{ère} étape : renouvellement de tout le réseau d'alimentation en eau potable, avec branchement de chaque habitation concernée (pose de canalisation en parallèle à l'ancien réseau sans dégradation, malgré la présence des conduites d'électricité, de téléphone et autres surprises...).



2^{ème} étape : mise en eau du nouveau réseau



3^{ème} étape : pose des caniveaux et des grilles pour capter les eaux pluviales. Cette phase n'a pas été des plus faciles compte tenu de la faiblesse des

pentés.

4^{ème} étape : aménagement des trottoirs et surfaces d'accès aux maisons et garages.

5^{ème} étape : décaissement de l'ancienne voirie et pose du premier revêtement, 6^{ème} étape : pose de la couche d'enrobé, traçage des places de stationnement et pose des panneaux signalétiques (à faire).

Le chantier a été suivi par le Cabinet Cros en présence d'Abel Picaronny et du maire.

